

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

ND:31739

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *FATIMI ZAHRA*

Date de naissance : *07/11/1992*

Adresse : *TIC hay jihali el auffi app. ALH. maariif extension
Casablanca*

Tél. : *06.75.36.09.67* Total des frais engagés : *33.67,5* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *AF* *canalaire*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *29/06/2020* Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 HARMACIE NAPOLEON Angle Rue d'Oran et Rue Glane Rue des Papillons N° 1 Oasis Casablanca TAI 0522 2500 91	15/06/2022	167,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OCULUR <i>26, Rue Jean-Jacques Rousseau, 51100 Troyes</i> Bourgogne - Casablanca Tél: 0522 22 94 46 E-mail: oculur@orange.fr	29/01/2020					28000 Fr

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



12303

Casablanca le :

19 juin 2020

FATIMI Zahra

34, ♂

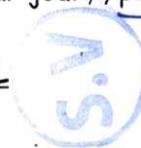
NAABAK



1 goutte 3 fois par jour, , pendant 2 Mois

34, ♂

LARMABAK 0,9%, 10ML



1 goutte 4 fois par jour, pendant 6 Mois

29, ♀

CHIBRO-CADRON



1 goutte 3 fois par jour, pendant 15 jours

dans les deux yeux

167,50

PHARMACIE NAPOLEON
Angle Rue d'Oasis et Rue des Papillons N° 13
Oasis - Casablanca
Tél. : 0522 25 08 54

Urgence 24/24

NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH
6 118001 101184

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0,9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH
6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

CHIBRO-CADRON
Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH
A.M.M. Maroc
N° 116 DMP/21/NCV
Distribué par les
Laboratoires COTHEMA
B.P. N°1, 27182
Bouskoura - MAROC
6 118001 071425

Dr A. ZAROURY
Ophtalmologiste
Ophthalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casablanca
Tél. : 0522 25 71 71 (SLG) - Fax : 0522 25 11 15



Casablanca le : 19.06.20

BON DE REGLEMENT

Reçu de M.....Fatma Zalma...

La somme de : QUATRE CENT Dhs
400.00 Dhs

Pour : V2 consultation en urgence.

Cachet et signature

Dr A. ZAROURY
Ophtalmologue
Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casablanca
Tél. : 0522.25.71.71 (SLG) - Fax : 0522.25.11.15

Urgence 24/24



12303

Casablanca le :

19 juin 2020

FATIMI Zahra

Monture + verres correcteurs
Antireflets

OD = (- 0.25 à 180°)

OG = (- 0.25 à 175°)

OCULUS OPTIQUE
26, Rue Imarh Aloussi
Bourgogne - Casablanca
Tél: 0522 22 94 45
Email: oculus@casamail.fr

Dr A. ZAHOURY
Ophtalmologist
15, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tél. 0522 25 71 71 (SLG) - Fax. 0522 25 11 15

Urgence 24/24

26, rue Imam Aloussi Bourgogne
(à côté de la clinique Badr)
Casablanca - Maroc

Tél.: +212 (0) 522 22 94 46
Fax: +212 (0) 522 47 64 89
e-mail: oculus@live.fr

Patente: 35601340
R.C.: 281816
T.V.A.: 827679
C.N.S.S.: 60111184



Date: 29/06/2020
Nom du client: FATIMI ZAHRA
N° facture: 70/20

OCULUS OPTIQUE
26, Rue Imam Aloussi
Bourgogne Casablanca
Tél: 0522 22 94 46
email: oculus@live.fr

Quantité:	Designations:	Prix:
1	MONTURE OPTIQUE	800DH
2	VERRES OPTIQUES	2000DH
INPE 095001707		
ICE 000830889000060		
Total:		2800dh

Arrêtée la présente facture à la somme de: **DEUX MILLE HUIT CENTS DHS TTC.**